



PIRIAC

Décembre 2021 / **Numéro 3**

Le Piriacais

Le journal municipal de Piriac-sur-Mer



PIRIAC SUR MER

*Vie municipale, actualité, enfance, solidarité,
vie associative, ... pour vivre pleinement sa commune !*



Vie municipale

Pages 3 et 5



Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain !

Actualité

Pages 6 à 7



Tourisme

Page 8



Focus

Pages 9 à 11



Enfance - Jeunesse

Pages 12 à 13



Solidarité

Pages 14



Urbanisme - Environnement

Pages 15 à 18



Vie associative

Pages 19 à 23



Intercommunalité

Page 24



Vie pratique

Pages 25 à 27

Mes chers concitoyennes et concitoyens,

Dans mon édito de Juin 2021, je m'étais exprimé au regard de la situation sanitaire qui semblait s'améliorer et du travail réalisé par les élus dans l'année de cette première mandature et de ce que nous avons fait malgré ce contexte difficile.

Notre enthousiasme et notre détermination n'a pas faibli sur les projets portés lors de notre campagne, bien au contraire ! Nous y travaillons d'arrache-pied et les dossiers avancent malgré des contraintes administratives de plus en plus complexes, imposées par l'État.

Notre ambition, dans l'intérêt général de notre commune, est toujours et de plus en plus présente avec la compréhension de tous les acteurs, pour le devenir de Piriac, dans les années à venir.

Ne restons pas dans l'immobilité. Il nous faut avancer, faire, construire la destinée de notre Petite Cité de Caractère.

Le samedi 15 janvier à 11h, lors des vœux pour 2022, avec mon équipe, je devais vous faire un bilan sur l'année et demie écoulée, sur l'avancement de nos projets, sur la saison estivale 2021, et sur les réalisations en cours. Malheureusement pour raison sanitaire, comme l'ensemble des Maires, de CAP Atlantique, j'ai préféré être prudent en annulant cette cérémonie. Néanmoins, comme l'an dernier ceux-ci seront dématérialisés et visibles sur notre site internet et notre page Facebook, à compter du 15 janvier 2022.

Le repas des aînés prévu, n'aura pas lieu, mais l'aspect de générosité à leur égard se fera sous une autre forme comme l'an passé. Nous ne les oublions pas.

Avec l'ensemble des élus, nous vous souhaitons à toutes et à tous de très belles et joyeuses fêtes de fin d'année 2021 et espérons que vous avez apprécié les différentes animations de Noël, proposées par la Municipalité avec le soutien des associations et commerçants que je salue.

Prenez soin de vous et respectez les règles sanitaires obligatoires.

Bien à vous,

Jean-Claude RIBAUT
Maire de Piriac-sur-Mer





Mise en place d'un nouveau Plan Communal de Sauvegarde pour 2022

Dans le domaine de la sécurité civile, nombre d'événements naturels ou technologiques marquants sont susceptibles de perturber le fonctionnement quotidien de nos organisations. Dans tous les cas, les citoyens réclament une prise en charge rapide des pouvoirs publics. Souvent dans le désarroi, ceux-ci expriment une attente forte quant à ces situations imprévues ou inopinées.

Du fait de leur proximité et de leur responsabilité, les acteurs de la puissance publique vers lesquels les citoyens se tournent en priorité sont les maires.

Pour être pleinement efficace, la mise en place d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) doit être accompagnée de politiques fortes de communication et de prévention. Ce n'est que grâce à l'acquisition des réflexes adaptés, et à des mesures de diminution des vulnérabilités identifiées, que l'on pourra réduire le nombre de victimes et de sinistres en cas d'événements et œuvrer pour une prise en compte individuelle du risque par nos concitoyens.

Une organisation optimisée

Un poste de commandement a été constitué pour la bonne organisation des mesures d'urgence à mettre en place.

Cette équipe sera épaulée par deux responsables d'alerte par secteur.

Pour se faire, 35 secteurs ont été répertoriés en fonction d'un nombre d'habitations limité à 80.

Par connaissance de la population, l'équipe municipale propose à des concitoyens d'endosser un rôle important, celui d'alerter les Piriacais résidant dans leur secteur.

1^{ère} mission du poste de commandement

La première mission de l'équipe municipale a été d'approcher les Piriacais identifiés dans chaque secteur, afin de définir les 70 postes de responsables d'alerte, soient deux responsables d'alerte par secteur.

Dès janvier, une réunion d'information sera organisée pour que chacun soit formé et puisse être opérationnel en cas d'alerte.

Vocation du responsable d'alerte de secteur

Leur rôle

Informé par le responsable d'alerte du poste de commandement, vous aurez en charge d'informer tous les habitants de votre secteur sur le danger immédiat et le protocole des mesures d'urgence mises en place.

Les qualités requises

Choisis avant tout pour leur connaissance du quartier, les responsables d'alerte de secteurs doivent avant tout être réactifs, garder leur calme face à une situation qui peut se révéler stressante.

Les contraintes

Le responsable d'alerte doit avant tout être joignable et motorisé pour pouvoir accomplir sa mission. En cas d'absence ou d'impossibilité physique, la mission sera confiée au second référent ou à une tierce personne.

Le soutien d'une équipe opérationnelle

Après une formation sur les différents risques identifiés sur le territoire et sur les protocoles établis au cas par cas, le référent sera convié, une à deux fois par an, afin de conserver un lien avec le poste de commandement et de prendre connaissance des actualités en lien avec le Plan Communal de Sauvegarde.

Édité par la Mairie de Piriac-sur-Mer, 3 rue du Calvaire, 44420 Piriac-sur-Mer, représenté par son Maire M. Jean-Claude RIBAUULT.

Comité de rédaction Corina Nauleau et Gaël Bourdeau.

Rédacteurs : Christine Goudin, les services municipaux, associations et les écoles de Piriac-sur-Mer.

Crédits Photos : Mairie de Piriac, l'Office de Tourisme, CAP Atlantique, les écoles et associations.

Fabrication : mise en page 3G Graphique (Guérande), impression à 2000 ex., le 20/12/21, par Adunat (Piriac-sur-Mer)

Dépôt légal : 12/2021 – Le Piriacais n°3.

Mise en place d'une nouvelle politique culturelle, en 2022

L'accès à la culture est l'un des axes majeurs du mandat de l'équipe Municipale. Elle se doit d'être accessible à tous et diversifiée pour éveiller la curiosité de chacun vers de nouvelles perspectives.

L'offre actuelle

À ce jour les Piriacais ont accès à :

- Une bibliothèque avec un renouvellement régulier du fond documentaire, qui fonctionnera en l'état jusqu'au 31 décembre 2022.
- La Maison du Patrimoine qui grâce à ses expositions permettait une transmission de l'histoire locale.
- Un concours artistique « Couleurs de Bretagne », ouvert à tous les amateurs et organisé tous les printemps par le Comité d'Animation de Culture (CAC).

De nouveaux objectifs

Après constat que l'offre culturelle pouvait être enrichie pour répondre davantage aux attentes de la population, l'équipe Municipale a fait le choix de créer une véritable politique culturelle. L'objectif étant, sur les deux années à venir, de transformer la bibliothèque en médiathèque.

Pour ce faire, la bibliothèque sera gérée à compter du 1^{er} janvier 2023 par un agent communal, qui prendra ses

fonctions, dès février 2022, afin de travailler en amont et sur la mise en place d'une salle d'exposition culturelle et sur un salon du livre.



Conseil municipal du 21 décembre

Cette publication paraissant avant la tenue du prochain Conseil Municipal, vous pourrez retrouver l'ensemble des délibérations et votes sur le site internet de la Commune : www.piriac-sur-mer.fr (onglet Mairie / Conseils Municipaux / calendrier et ordre du jour).

Tribune

Parole à « Piriac dans l'action »

Nous avons déposé 7 questions écrites à M. le Maire et à nos collègues de la majorité.

1. Présenter nous-mêmes nos questions soumises une semaine avant?
2. Pouvoir utiliser du matériel municipal par les associations ? Si oui : Pourquoi avoir refusé les pincettes à déchets pour la rando citoyenne organisée le 17 octobre dernier, Si non : Informer de ce changement.
3. Transmettre en direct sur « You Tube » les séances du conseil municipal.

4. Reconsidérer la suppression sans avis des 2 commerçants permanents, Boulangerie et Presse/Tabac, du stationnement place de l'Église au moins pour la saison hivernale et envisager une autre solution pour la prochaine saison estivale.
5. Informer après 18 mois de mandat de la mise en place d'un Conseil des Sages et de comités de quartier prévus dans votre programme électoral.
6. Informer sur la présentation du schéma de transports publics de la

presqu'île « LILA Presqu'île » qui a du se dérouler en mairie.

7. Avoir un bilan de la saison estivale. La place qui nous est accordée ne permet pas de donner les réponses que nous avons reçues, consulter sur le site de la Mairie le procès-verbal du Conseil qui sera disponible fin décembre. Xavier HERRUEL rejoint les conseillers de la minorité après le départ de Christelle GALLAIS.

Catherine FIRMIN, Daniel ELOI, Xavier HERRUEL et Gérard LEREBOUR vous présentent leurs meilleurs vœux à l'occasion des fêtes de fin d'année en

Rétrospective des cérémonies et commémorations 2021

Les élus ont représenté les Piriacais tout au long de l'année pour accomplir leur devoir de mémoire ou tout simplement pour partager un moment convivial avec la population.

Un remerciement particulier à Mme Gisèle Pasquier, Présidente de l'UNC, pour l'organisation des commémorations nationales.



Don de plantes



Remise des permis vélo



Vernissage exposition photos



Vaccination contre le Covid19



Régate championnat régional



Concours des maisons fleuries



Commémorations du 8 mai



Accueil des saisonniers



Audit des Petites Cités de Caractère



Convention avec la CPIE Loire Océane



Commémorations du 14 juillet



Commémorations du 11 novembre



Des Racines pour la Vie



Accueil des nouveaux arrivants



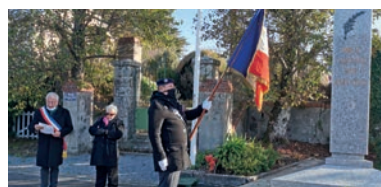
Inauguration des illuminations



Inauguration de la patinoire



Téléthon



Commémoration aux morts pendant la guerre d'Algérie



Réunion publique : participation citoyenne

La Gendarmerie de Guérande invite les Piriacaïs à une réunion d'information, en vue de mettre en place un dispositif de participation citoyenne afin de lutter plus efficacement contre la délinquance et les incivilités dans les quartiers de la commune.

Qu'est ce que la participation citoyenne ?

Créée en 2006, ce dispositif national comprend aujourd'hui 5 700 communes adhérentes.

Elle s'appuie sur le volontariat des habitants du quartier et vise à renforcer le contact et les échanges d'informations entre les forces de l'ordre, les élus et la population.

La participation citoyenne vient avant tout renforcer les moyens de sécurité déjà exercés par le Maire et sa police municipale, épaulés des services de la Gendarmerie.

Un échange gagnant gagnant !

Après une formation pédagogique sur les risques potentiels et les attitudes à observer, les volontaires, experts de leur vie de quartier, remplissent un rôle de relai d'alerte concernant tout évènement suspect ou de nature à troubler la sécurité des personnes. Ils sont aussi à même d'informer leurs voisins sur des informations de démarchages, ou d'escroqueries relayées par la Gendarmerie.

Vous souhaitez en savoir plus ?

Rendez-vous à l'Espace Kerdinio, le mardi 18 janvier à 19h.



Nouvelles conditions d'accès au centre bourg en moyenne et haute saison pour 2022

La restriction d'accès aux véhicules, en moyenne et haute saison, était, jusqu'à ce jour, gérée par la présence de barrières vieillissantes et de personnels saisonniers. En 2022, deux bornes automatiques feront leur apparition.

Pourquoi ce changement ?

Il s'agit avant tout de faciliter l'accès aux habitants du bourg à toute heure, ce qui a pour conséquence de réduire les charges de personnel saisonnier.

Implantation des bornes

La première borne située en haut de la rue de Keroman sera en lieu et place de la barrière existante.

La seconde sera implantée en haut de la rue de grain, au niveau du rétrécissement. En positionnant ainsi cette restriction d'accès en amont les véhicules seront amenés à se garer directement sur le parking situé rue de la Tranchée plutôt que de faire un demi-tour sur le parking de la

Capitainerie. Cette diminution du flux de véhicule devrait garantir une meilleure sécurité aux piétons du fait de l'étroitesse du trottoir.

Ces travaux devraient avoir lieu avant le 30 avril prochain.

Comment ouvrir ces bornes ?

Les Piriacaïs et visiteurs, qui bénéficiaient jusqu'à maintenant d'une vignette d'autorisation d'accès au centre bourg, devront se présenter en Mairie afin de retirer leur badge.

Une communication spécifique sera faite auprès de la population lorsque cette distribution sera effective, de manière à en préciser le fonctionnement, une fois le prestataire retenu.

Conseils municipaux 2022

Ouverts au public, ces séances délibérantes ont lieu à 19h, en Mairie, les mardis suivants :

- 22 février
- 29 mars
- 17 mai
- 27 septembre
- 8 novembre
- 20 décembre

État civil

Bienvenue à ...

Pavel JAUNAIS – Livy REDEL – Candice GOBIN

Tous nos vœux à ...

Jean-Marc LE THIEC et Christian LUCAS –
Magali MANGIONE et François-Xavier TRAN

Ils nous ont quittés ...

Anny ROBERT veuve MORGAT – Louise GUÉRY épouse LUMEAU – Daniel JULIO – Louise PETIOT – Danièle THAUVIN épouse FLEURY – Didier BERGOUIGNOUX

Recensement de la population

Du 20 janvier au 19 février 2022, l'Insee organise le recensement de la population. Cette opération permet d'analyser les variations démographiques et de réfléchir aux besoins futurs d'un territoire.

Ces statistiques permettent avant tout de :

- connaître la population française (âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement, ...).
- produire des chiffres de référence pour l'application des lois et règlements (nombre de pharmacies ou de Conseillers Municipaux, montant des participations de l'État au budget de la commune ...).
- prendre des décisions adaptées aux collectivités et donc prévoir les bons équipements (écoles, hôpitaux, transports, ...).

Mais ces données sont aussi un outil fondamental pour les entreprises et associations qui peuvent entrevoir le potentiel ou les besoins d'un territoire.

Déroulement du recensement

Neuf agents recenseurs, formés et accrédités par la Mairie, se déplaceront au domicile des Piriacais. Ils auront pour mission de :

- distribuer les questionnaires à compléter par les habitants ou les codes d'accès au site internet du recensement, puis de les collecter à domicile ou par voie dématérialisée.
- vérifier, classer, numérotter et comptabiliser les questionnaires recueillis, tout en veillant à se conformer aux instructions de l'INSEE.

Une confidentialité garantie !

Comme la loi en fait la plus stricte obligation, vos réponses resteront anonymes. Elles sont destinées à l'INSEE. L'INSEE respecte pour toutes ses enquêtes une procédure rigoureuse, approuvée par la Commission



nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

N'hésitez pas à demander leur carte d'accréditation et à leur réserver un bon accueil.

Publications communales

Parce qu'il est essentiel d'être bien informé pour vivre sereinement dans sa commune, l'équipe municipale a fait le choix de changer la forme et la programmation de ces publications communales.

Depuis 2014, les élus et le service communication de la Mairie vous informaient par le jeu de deux publications communales :

- Une lettre d'information de 4 pages, le « Piriac infos », qui paraissait à la suite d'un Conseil Municipal, c'est-à-dire environ 6 fois par an.
- Un magazine de 28 pages, « Le Piriacais » qui lui était diffusé aux mois de juin et décembre.

Pourquoi ce changement ?

Ouvert aux associations et partenaires, le « Piriac infos » ne laissait que peu de place à des informations de fond, obligeant le Comité de rédaction à synthétiser au maximum les articles. De plus, sa fréquence n'était pas perceptible de tous.

Une nouvelle forme de publication pour 2022

De manière à rythmer régulièrement les informations communales, un magazine de 16 pages sera disponible tous les trimestres, dès fin mars 2022.

Les prochains numéros vous seront donc mis à disposition, fin juin et fin septembre.

Le magazine de fin d'année, en décembre, restera quant à lui sur un format 28 pages afin d'intégrer des informations complémentaires et permettre aux partenaires d'annoncer leurs actualités pour l'année suivante.

L'équipe municipale espère ainsi gagner en lisibilité et en efficacité avec des actualités trimestrielles plus riches.



Où les trouver ?

« Le Piriacais » est disponible en Mairie, chez vos boulangers, votre tabac presse, sous les halles, à l'entrée des salles communales, à la piscine du « Pays blanc »... Et remis à la résidence Louis Cubaynes pour informer les résidents.

Une version numérique de toutes les parutions est aussi accessible sur le site de la Commune : www.piriac-sur-mer.fr



Le label Famille Plus, un gage de qualité d'accueil pour les familles

Tous les 3 ans, le Label Famille Plus est contrôlé et l'année 2021 était l'année d'audit de renouvellement pour la commune de Piriac sur Mer et l'Office de tourisme Intercommunal La Baule-Presqu'île de Guérande.

L'office de Tourisme prépare cet audit qui a pour vocation d'améliorer les prestations et les services de la destination en vue d'une satisfaction optimale de la clientèle familiale. Clientèle majeure pour notre territoire !

Le cahier des charges repose sur l'accueil et l'information, les animations, la diversité des activités, la découverte et la sensibilisation à l'environnement, la qualité des hébergements et restauration, la présence d'équipements et aménagements pour les enfants, de tarifs adaptés.

Après une série de tests mystères par téléphone et par e-mails auprès des prestataires déjà labellisés, une auditrice a passé la journée du 4 août dernier sur la commune à la rencontre des professionnels, ceci sous forme de visites mystères ou en se dévoilant.

Celle-ci nous a confirmé la bonne animation du label sur Piriac-sur-mer, l'implication de la commune, des prestataires et la qualité des

prestations proposées, ainsi que bien entendu l'implication du référent de l'Office de tourisme.

Notre rapport d'audit a été étudié au Comité National de Gestion du label **Famille Plus** le 15 Novembre, qui nous a annoncé que celui-ci était favorable à la reconduite du label Famille Plus pour notre commune. Piriac-sur-mer portera à nouveau le label **Famille Plus** pour les 3 prochaines années.

Objectifs pour ces années futures

Référencer de nouveaux professionnels à intégrer au label Famille Plus de la station afin d'augmenter et diversifier l'offre. Alors si vous êtes intéressés pour valoriser vos offres et services auprès des familles, n'hésitez pas à contacter : sophie.touquet@labaule-guerande.com

Un très grand merci aux professionnels qui nous accompagnent sur cette labellisation !

Les professionnels référencés

15 prestataires de services sont inscrits dans cette dynamique.

Catégorie hébergements

- 1 hôtel :
Hôtel de la Poste**
- 1 chambre d'hôte :
Madame Guillard Chambre d'hôte Polohan 3 épis
- 1 village vacances :
Village VVF Le Moulin de Praillane
- 1 Camping :
Le Pouldroit***

Catégorie restaurants

- Crêperie de Kéroman
- Brasserie La Vigie
- Le Castelli
- Crêperie Le Rozell

Catégorie loisirs

- Éole beach Club
- Piriac Aventure
- École de voile
Nautisme en pays blanc
- Centre aquatique du pays blanc
- Cooleur Plongée
- La Maison du patrimoine
- Bibliothèque pour tous





2022, mise en lumière du nautisme ...

Piriac-sur-Mer s'est depuis toujours tournée vers la mer. Dans un premier temps, la pêche, secteur économique fort, était au cœur des activités portuaires, puis petit à petit la plaisance et les sports nautiques ont transformé la commune et en ont fait sa renommée. Recevant de nombreuses compétitions et de régates annuelles, l'équipe municipale souhaite mettre en lumière les associations locales et prestataires qui œuvrent à son image.

L'année 2022 devait être marquée par l'accueil de l'arrivée de la course de La Solitaire du Figaro, en septembre. Mais, bien qu'annoncé officiellement, une étude technique sur les travaux préalables à réaliser

dans le port a démontré que pour atteindre la profondeur nécessaire à ces bateaux, un simple dragage ne serait pas suffisant. C'est pourquoi les organisateurs ont dû revoir leur parcours et choisir une autre

commune comme ville d'arrivée 2022.

Piriac-sur-Mer n'en demeure pas moins une étape privilégiée des compétitions nautiques et des plaisanciers.

Les courses 2022

Organisées par NPB, avec la collaboration de la Fédération Française de Voile (FFV), le Département, la Région et le soutien logistique du Cercle Nautique de Piriac (CNP), les régates sont ouvertes à tous les licenciés de la FFV, dès 8 ans.

Dimanche 10 avril : Championnat de Ligue Pays de la Loire jeunes (Mesquer / Quimiac) - Dériveur

Samedi 23 et dimanche 24 avril : Régate régionale challenge voile pour tous - Habitable

Samedi 14 mai : Critérium Départemental 44 - Flotte collective - Cata windsur optimist

Samedi 18 et dimanche 19 juin : Régate Régionale Piriac Weta Cup - Cata Weta

Août : Régate estivale Mesquer Quimiac - Cata dériveur

Samedi 5 novembre : Critérium Départemental 44 - Flotte collective - Cata windsur optimist



Des infrastructures optimums

Avec sa base nautique, construite en 2018, et sa Capitainerie, restaurée en 2019, Piriac-sur-Mer est une escale privilégiée et très appréciée.

Depuis la réalisation de ces travaux, les commentaires et retours des utilisateurs de ces infrastructures n'ont pas tari. La fonctionnalité des locaux, le professionnalisme de Nautisme en Pays Blanc (pour la base nautique) et la qualité des services et informations fournis par la Capitainerie ont reçu nombre de félicitations.

De plus, la base nautique, inaugurée par Damien Seguin, a permis de

mettre en avant l'accessibilité au handivoile.

Les usagers de la Capitainerie peuvent avoir accès à :

- 11 douches, toilettes,
- Sèche-cheveux,
- Douche famille,
- Accès PMR,
- Bacs à vaisselle et bacs à lessive,
- Lave linge et sèche-linge,
- Vidange WC chimique.



Claude Thourot, Président de NPB, et Noah, en stage d'observation.

NPB, cap sur le handivoile

Depuis 2019, l'association s'est équipée afin d'accueillir des personnes atteintes d'un handicap.

L'association accueille des personnes en situation de handicap. Qu'elle soit dans le cadre d'une déficience physique ou mentale, en lien avec les IME (Instituts Médicos Éducatifs), les ESAT (Établissements ou Services d'Aide par le Travail), ou du Comité Départemental des sports adaptés.

La pratique proposée a pour but essentiel de leur faire découvrir les plaisirs de la navigation et de leur apporter du bien-être. Ce qui exclut un enseignement pédagogique.

Pour cela, l'association a dû investir dans du matériel adapté pour leur permettre de monter et descendre des embarcations. Bien que ceux-ci soient accompagnés d'encadrants spécialisés, les moniteurs de l'association sont formés pour adapter leur usage aux besoins de leur public.

Avec la mise en place des protocoles sanitaires, liés à la COVID19, ce service a peu fonctionné et espère pouvoir reprendre pour la prochaine saison.

Le championnat de Ligue Pays de la Loire jeunes

La FFV des Pays de la Loire organise la 2^e édition en 2022.

Organisées par Nautisme en Pays Blanc, avec le soutien logistique du Cercle Nautique de Piriac, les régates sont ouvertes aux jeunes adhérents, qui ont su se démarquer au cours de ces dernières années. Une belle reconnaissance pour l'enseignement prodigué par NPB.

La section sportive accueille les adhérents locaux tous les mercredis et samedis, sur tous les supports.

“ Rigueur et liberté ”

C'est ainsi que Claude Thourot, Président de Nautisme en Pays Blanc, définit son association, reprenant les mots de Victor Hugo.

NPB a su, ces dernières années, conserver sa 1^{er} place en tant qu'école de voile régionale et sa 3^e place au niveau national. Comment l'expliquez-vous ?

C.T : NPB accueille près de 1 900 stagiaires par an, sur ses 3 bases que sont Piriac-sur-Mer, Quimiac et La Turballe. Et bien que l'association fonctionne comme une véritable entreprise, elle privilégie toujours les conditions d'encadrement et le professionnalisme, dans un esprit associatif.

De plus nous veillons en basse saison à la vérification et à l'entretien de notre matériel (environ 200 bateaux). Ce qui nous a amené à un partenariat

avec une entreprise du Pladreau pour les moteurs.

Pouvez-vous nous rappeler quelles sont les activités majeures de NPB ?

C.T : la principale concerne, avant tout, la voile scolaire, en lien avec 8 écoles locales, pour les CM1 et CM2. Nos deux autres activités étant la voile sportive et les événements.

Quels sont vos projets pour 2022 ?

C.T : deux sont à l'étude pour la moyenne et basse saison. «La mer est à vous» à destination des +17 ans, afin d'aider les personnes en réinsertion à découvrir les métiers de la mer, avec une immersion sur 5 mois. Le second serait de monter une «école de croisière» pour les adultes salariés des clubs ou cercles d'entreprises.



Zoom sur la sécurité en mer

La sécurité en mer est l'affaire de tous et en particulier des professionnels et bénévoles qui veillent sur les eaux piriacaises toute l'année.

Le Sémaphore

Situé à la pointe du Castelli, le sémaphore de Piriac-sur-Mer est une unité opérationnelle de la Marine Nationale. Il fait partie de la chaîne sémaphorique de l'Atlantique, regroupant 25 sémaphores, du mont Saint-Michel à la Frontière espagnole commandés par la FOSIT Atlantique (Formation Opérationnelle de Surveillance et d'information territoriale).

Six marins se relaient toute l'année dans le cadre de leur mission de surveillance et de protection du territoire. La zone de responsabilité du sémaphore s'étend de la pointe du Grand Mont (56) à la pointe du Croisic

(44) en passant par Houat, Hoëdic et le plateau du Four. À l'intérieur de cette zone, les guetteurs sémaphoriques veillent du lever au coucher du soleil.

Le champ de vue s'étend de l'embouchure de la Vilaine au Chenal du port de la Turballe. Les marins de quart surveillent le plan d'eau afin de détecter toute situation anormale, allant du navire en panne moteur au pratiquant de sport nautique en difficulté. Le personnel de quart diffuse également par VHF les informations nautiques de son secteur nécessaires aux usagers de la mer telles que : Météo locale, AVURNAV (AVIS URgent

à la NAVigation) etc. En cas de navire ou de personnes en difficulté dans sa zone de compétence et en fonction de la situation, le sémaphore relaie immédiatement l'information au CROSS ETEL (Centre Régional de Surveillance et de Sauvetage), ou au COM Brest (Centre opérationnel de la Marine). Enfin, les guetteurs sémaphoriques participent également à la lutte contre les pollutions, contre les trafics illicites et la pêche illégale dans les zones interdites.

La SNSM La Turballe

La station de La Turballe couvre la zone allant de l'embouchure de la Vilaine au plateau du Four, en passant par l'île Dumet.

Ils viennent en aide aux embarcations comme aux véliplanchistes en pleine mer.

L'équipe est composée de bénévoles et participe régulièrement à des

animations de sensibilisation, lors de manifestations.

Si vous souhaitez soutenir leur fonctionnement, rendez-vous sur le site : <https://don.snsm.org>



Le Cross-A Etel

Le Cross-A Etel est le centre de coordination de sauvetage maritime de service d'assistance et de surveillance maritime.

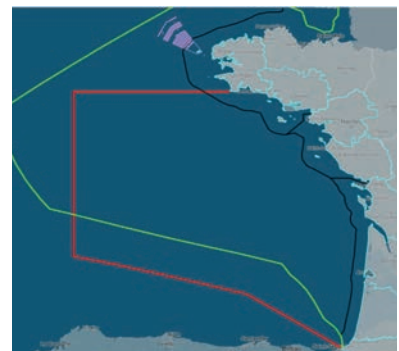
Il est implanté au bord de la Ria de la commune d'Etel dans le département du Morbihan depuis 1966. Dirigé par un administrateur des affaires maritimes – corps d'officiers de la marine administré par le ministère chargé de la mer – le CROSS-A Etel est armé par un équipage de 77 personnes.

Sous l'autorité du Préfet maritime de l'Atlantique, il assure la veille des fréquences de détresse et de sécurité et coordonne l'ensemble des opérations de recherche et de sauvetage en mer dans la zone de responsabilité qui lui est attribuée (en rouge sur la carte).

Bilan 2020

Sur les 7 617 personnes impliquées, 179 ont été blessées.

- 1 179 personnes secourues,
- 17 ont été retrouvées suite à la mise en place et à la coordination par le CROSS-A Etel d'un dispositif de recherche important,
- 3 934 ont été assistées,
- 1 964 n'ont pas eu besoin d'assistance extérieure,
- 471 ont été impliquées dans une fausse alerte,
- 43 sont décédées accidentellement,
- 6 sont décédées naturellement,
- 3 sont portées disparues.



Témoin d'un incident ?

- **18** pour les pompiers (CODIS).
- **196** (depuis un téléphone fixe ou mobile) ou par le canal VHF 16, pour le CROSS-A Etel.



Un futur Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

Conscients de l'importance de maintenir le lien social pour les familles et d'autant plus dans ce contexte particulier, les élus soutiennent la création d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents.

La Caisse d'Allocation Familiale accompagne ce projet qui sera porté par l'association des PEP44 et plusieurs communes de Cap Atlantique dont Piriac-sur-Mer. Durant l'année 2022, 3 antennes ouvriront leurs portes, une matinée par semaine : Guérande – Herbignac – Piriac-sur-Mer.

Le LAEP est un lieu convivial et libre d'accès pour toutes les familles du territoire, les enfants jusqu'à 6 ans accompagnés de leurs parents, grands-parents et également pour les futurs parents. Cet espace bienveillant permet de prendre du temps avec son enfant, du temps pour soi, de faire des rencontres, d'échanger et de s'informer.

Une campagne d'information à destination des parents sera lancée début 2022, une fois le projet finalisé.

Des avantages pour les enfants mais aussi les parents

L'enfant, avec la présence rassurante de l'adulte qui l'accompagne, peut :

- Rencontrer d'autres enfants,
- Partager des moments de jeux,
- Acquérir progressivement son autonomie,
- Se préparer en douceur à l'entrée en crèche, à l'école...
- Découvrir les règles de la vie en société.

Les parents, s'ils le souhaitent, peuvent :

- Jouer avec leur enfant,
- Découvrir la relation aux autres de leur enfant,
- Échanger des expériences de futurs parents et de parents,
- Venir se rencontrer, faire une pause.

Les 1 000 premiers jours de l'enfant

Dans le cadre de la politique éducative ainsi que le projet éducatif de territoire (PEDT), la commune de Piriac-Sur-Mer porte un intérêt particulier à la parentalité. Lauréat de l'appel à projet des 1 000 premiers jours de l'enfant porté par l'agence régionale de santé, les acteurs de l'enfance jeunesse vont œuvrer pour soutenir les compétences parentales.

Depuis plusieurs années, des actions parentales sont proposées aux familles de la commune.

À compter de décembre 2021, chaque mois une proposition sera faite : Ateliers parents/enfants, cafés parents, groupes de paroles, conférences...

Afin de répondre aux objectifs

- Soutenir et valoriser les parents dans leur rôle de premier éducateur
- Favoriser le lien social, les rencontres parentales et ainsi rompre avec l'isolement
- Encourager l'accès aux ateliers d'éveil pour toutes les familles

Travaux de l'école des CAP-Horniers

Des travaux sont prévus à l'école des CAP-Horniers à la fin de l'année scolaire en cours :

- Changement de catégorie afin que les enfants de GS puissent aller à l'étage, une salle sera dédiée à la sieste.
- Réorganisation des pièces afin d'optimiser l'espace et les besoins,
- Rénovation énergétique.

Un comité de pilotage afin de suivre les travaux, déjà en place sur l'année scolaire 2020-2021, se poursuivra cette année. Il est composé du cabinet d'architecte, d'élus, d'enseignants, de parents élus et des services de la mairie concernés.

Les travaux les plus bruyants seront concentrés sur les vacances scolaires.



Des ateliers artistiques et culturels, des sujets éducatifs et familiaux seront ainsi mis en lumière. Ce projet démarrera par un atelier parents/enfants, massage bébé, le 11 décembre 2021.



Le conseil Municipal d'Enfants

Dans le cadre de la politique enfance jeunesse en faveur de la participation des jeunes à la vie locale, un Conseil Municipal d'Enfants va être créé !

Ce dispositif est mis en œuvre dans une démarche de coéducation entre les élus, le service des accueils et les écoles de la commune.

Accompagné par l'équipe d'animation jeunesse de la ville, un dialogue direct entre élus et enfants permettra à ce Conseil de réaliser les projets des enfants pour la Commune. Ainsi la politique enfance jeunesse sera enrichie avec les propositions des jeunes, initiés dans le même temps au fonctionnement démocratique d'un groupe : débats, choix et prises

de décisions. Les enfants auront ainsi la possibilité de développer leur capacité à agir sur leur territoire.

Les élections sont prévues le **28 janvier** après une période de campagne électorale en début d'année 2022 ; élu pour 2 ans, le Conseil Municipal d'Enfants (CME) sera composé d'une dizaine d'enfants de 8 à 11 ans scolarisés sur la commune.



École Notre-Dame du Rosaire

Crèches du monde

Les élèves de l'école Notre-Dame du Rosaire se sont investis dans la réalisation de différentes crèches dans le cadre du projet d'école sur les 5 continents. Ils ont ainsi confectionné une crèche africaine, une crèche asiatique, une crèche brésilienne, une crèche berbère, une crèche du Pôle Nord, une crèche russe et une crèche piriacaïse, à l'aide de matériaux de récupération.

Celles-ci ont été exposées lors du marché de Noël.



École des Cap-Horniers

À travers l'adhésion de l'école à l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP), les enfants ont pu s'essayer à l'automne au tir à l'arc et à l'athlétisme et bénéficier de la présence d'une intervenante sportive.

Des gâteaux, confectionnés par les enfants avec les citrouilles du potager, ont été très appréciés.

Les CM1/CM2 ont participé à une prévention sur le harcèlement, notamment sur le numérique, afin d'entretenir un climat scolaire propice aux apprentissages.

La fin d'année approchant, les enfants préparent les festivités autour de plusieurs projets de solidarité... Aventures à suivre !



Repas des aînés

Cette année encore, les restrictions sanitaires contraignent le CCAS et l'équipe Municipale à annuler le repas des aînés.

Les personnes de +75 ans (inscrits sur la liste électorale communale) seront contactés par courrier afin de pouvoir bénéficier d'un colis gourmand ou d'un bon d'achat. Si vous avez l'âge

requis, mais n'êtes pas inscrits en Mairie, faites-vous connaître auprès du CCAS, avant le 31 décembre, au 02 40 23 69 06.

Ciné sénior

Le cinéma Atlantic de La Turballe propose une séance, au tarif de 5€, le jeudi 20 janvier à 14h30. Film « Mystère » avec un goûter offert.

Inscription auprès du CCAS au 02 40 23 69 06.

Service de téléassistance

Proposée par la société Vitaris, la téléassistance assure un service de sécurité de jour comme de nuit pour les personnes isolées ou fragiles qui souhaitent rester à leur domicile, en disposant d'un boîtier raccordé à une ligne téléphonique. Selon la nature de l'appel, les professionnels contactent les proches ou les services d'urgence. Le tarif est modulable en fonction des ressources.

Pour adhérer, vous pouvez soit :

- Contacter le CCAS en mairie, au 02 40 23 69 06
- Faire votre demande en ligne sur le site : <https://services.vitaris.fr/DemandeInstallation?IDPartenaire=KN5uxk237RD6Ve2>



SOS Urgences Garde d'Enfants Presqu'île Guérandaise

Garde d'enfants immédiate, occasionnelle et temporaire du lundi au vendredi de 7 h 30 à 19 h, uniquement en période scolaire.

Motifs : maladie de l'enfant, défaillance de la nourrice, de la crèche ou de l'école.

Permanence :

Tél. 02 51 73 04 79

Mail : sosurgencegardenfants.org

Permanences sociale de l'ADIL de la Loire-Atlantique

Des permanences mensuelles pour vous aider à faire votre demande locative sociale et répondre à toutes vos questions sur le logement social.

Quand ?

De 9h30 à 12h, les mercredis 19 janvier - 23 février - 23 mars - 27 avril - 25 mai et 22 juin.

Où ?

Cap Info Habitat - 1 place Dolgelleau à Guérande

Comment ?

Sur rendez-vous uniquement à prendre auprès de Cap Atlantique au 02 51 75 77 68 ou de l'ADIL au 02 40 89 94 50.



3114, le numéro national de prévention du suicide

Que vous soyez en souffrance, que vous soyez proche d'une personne en détresse, que vous soyez endeuillé par un suicide ou simplement un professionnel, ce numéro est là pour vous !

Une écoute, en toute confidentialité

En tout temps, lorsque vous joignez le 3114, vous obtenez la réponse d'un professionnel formé et capable :

- D'informer et d'écouter les besoins, pour offrir les services les plus adaptés.

- De soutenir et d'accompagner de façon adéquate.
- D'explorer les options qui correspondent le mieux aux besoins.
- D'orienter en fonction de la situation ainsi que de son urgence.

Les Restos du Cœur

Toujours mobilisés pour apporter du mieux aux personnes les plus démunies

Le centre des restaurants du cœur, est ouvert le mardi et le vendredi de 14h à 16h du 23 novembre à fin mars 2022.

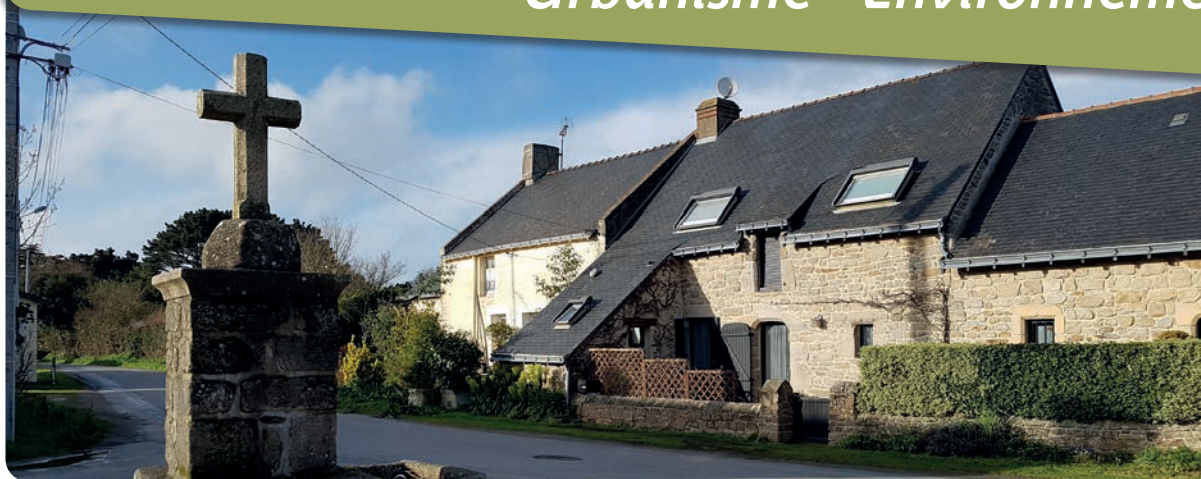
Du mois d'avril au mois de novembre seulement le mardi.

Le centre se situe 5 rue de la Lande, zone de Villejames à Guérande.

Téléphone et répondeur : 02 40 62 06 15

Adresse mail :

ad44.guerande@restosducoeur.org



Restauration du patrimoine la Région Pays de la Loire vous aide jusqu'au 31 décembre 2022

Le dispositif régional en faveur des centres anciens protégés des Petites Cités de Caractère® permet aux particuliers et aux associations d'obtenir des aides pour la restauration extérieure des immeubles d'intérêt patrimonial. Piriac-sur-Mer fait partie des dix Petites Cités de Caractère concernées par cette aide régionale.

Les dix Petites Cités de Caractère® sont :

- **Loire-Atlantique :**
Batz-sur-Mer, Le Croisic, Piriac-sur-Mer
- **Maine-et-Loire :**
Le Coudray-Macouard, Montsoreau
- **Sarthe :**
Asnières-sur-Vègre, Parcé-sur-Sarthe, Sillé-le-Guillaume
- **Vendée :**
Faymoreau, Foussais-Payré, Mouchamps, Rives-d'Autise pour la commune déléguée de Nieul-sur-l'Autise

Un coup de pouce et des conseils

Les architectes-conseils des Petites Cités de Caractère® aident gracieusement les habitants, prodiguent des conseils sur les travaux et veillent à la qualité architecturale des habitations et de leurs dépendances.

Avant de démarrer les travaux, un rendez-vous permet d'appréhender le projet technique, les démarches administratives et les demandes de subventions.

La Région finance 20 % de la dépense subventionnable (subvention comprise entre 1.500€ et 10.000€) par propriétaire ou copropriétaire, abondée par la commune (au minimum 5 %) et cumulable avec d'autres aides.

La Fondation du patrimoine peut également vous aider en attribuant pour cinq ans un label permettant au propriétaire du bâtiment de bénéficier :

- D'un avantage fiscal permettant la déduction de 50 à 100 % des travaux réalisés du revenu imposable
- D'une mobilisation de mécènes privés (entreprises ou particuliers)
- D'une aide financière (au minimum 2 % des travaux)

Pour vous toute information complémentaire, rendez-vous sur les sites :

www.patrimoine.paysdelaloire.fr
www.fondation-patrimoine.org
www.petitescitesdecaractere.com

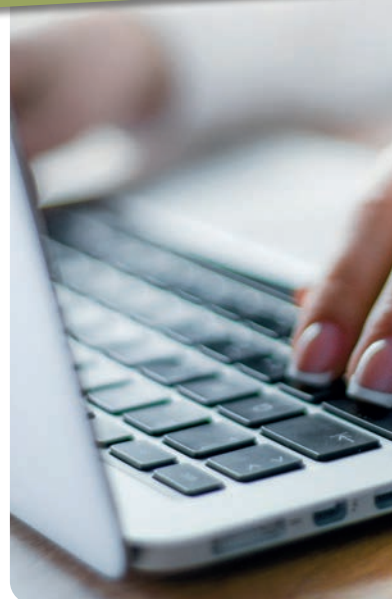


Port au Loup, renforcement du perré

Érodé par les marées successives, le pied du mur de soutènement de Port au Loup, s'effritait. Des travaux de prévention s'imposaient.

Une entreprise de maçonnerie a été mandatée, en novembre dernier, afin de procéder aux travaux. Après avoir affouillé le perré, un apport de ferrailage et de béton a été mis en place et lissé afin d'en rendre l'aspect plus esthétique. La nouvelle pente ainsi créée pourra réduire l'impact des vagues sur le perré du sentier côtier. Coût des travaux : 29.635€ HT.

Concernant l'entrée de la plage du Closio, l'enrochement va être repris avant la fin de l'année. En ce qui concerne les problématiques à Bayadenn, des travaux vont être programmés dans les prochains mois.



Urbanisme, ce qui change en 2022

Les procédures de demandes d'autorisation seront dématérialisées dès le 1^{er} janvier 2022

La loi ALUR impose aux collectivités de revoir leur réglementation en matière d'urbanisme.

Ainsi, que vous soyez un professionnel ou un particulier, les 15 communes de CAP Atlantique vont désormais traiter vos demandes de :

- Certificat d'urbanisme
- Permis de construire
- Permis d'aménager
- Permis de démolir
- Déclaration préalable

Pour cela un guichet unique sera ouvert pour ce téléservice, via le site :

<https://urbanisme.cap-atlantique.fr/guichet-unique>

Seules les demandes reçues par ce nouveau mode pourront être traitées.

Cependant, les usager pourront encore déposer leur demande papier en Mairie, en cas d'impossibilité d'accès à internet.

Plantation, coupe et élagage des arbres

Chaque riverain a l'obligation d'élaguer et de tailler ses arbres, arbustes ou haies, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées. L'abattage d'arbre, bien que sur un domaine privé, est lui aussi réglementé.

En effet, l'article L.123-1-5 du code de l'urbanisme impose que toute modification paysagère fasse l'objet d'une demande d'autorisation préalable.

Les haies

Au delà de délimiter une parcelle, une haie a de multiples avantages environnementaux :

- Protection contre les vents.
- Frein naturel de l'écoulement des eaux pluviales.
- Habitat naturel de nombreuses espèces animales.
- Esthétisme paysager.

Comment les préserver et les respecter ?

Si la haie a été inscrite, c'est qu'elle doit être protégée pour les différents

intérêts qu'elle représente. Vous devez donc :

- Entretien votre haie, la remplacer si elle ne peut être sauvée.
- Demander l'autorisation en cas d'abattage, afin de préserver la continuité écologique et la qualité paysagère.

Les espaces boisés

Le classement des terrains en Espace Boisé Classé (EBC) interdit tout changement d'affectation ou tout mode d'occupation du sol qui serait de nature à compromettre la conservation, la protection ou la création de boisement.

- Les demandes de défrichement sont irrecevables dans les EBC figurant au PLU.

- En limite d'EBC, tout projet de construction ou de lotissement devra être conçu de manière à ne pas compromettre les boisements. Le cas échéant, un recul pourra être imposé.
- Les coupes et abattages d'arbres sont soumis à déclaration préalable (EBC figurant au PLU).
- Les défrichements des terrains boisés, non classés au PLU, sont soumis à autorisation dans les cas prévus par le code forestier (notamment dans les massifs de plus de 2.5 ha) et quelle qu'en soit leur superficie, dans les bois ayant fait l'objet d'une aide de l'État ou propriété d'une collectivité locale.





Ragondins et rats musqués

Introduits en France à la fin du XIX^e siècle, leur prolifération est aujourd'hui source de dégâts sur l'écosystème mais surtout de maladies. La société Polleniz, en charge de leur capture, alerte la population de la Presqu'île guérandaise sur la préservation des pièges mis en place.

Des ravages de tous ordres

En l'absence de prédateur, ces espèces se sont multipliées, creusant et fragilisant les berges des cours d'eau et des étangs, conduisant parfois à l'effondrement de digues ou de routes.

Pour se nourrir ceux-ci s'attaquent aussi aux cultures (maïs, ray-grass, jeunes plantations ...) ainsi qu'aux plantes aquatiques, créant un déséquilibre biologique des écosystèmes.

De plus, ces animaux sont à l'origine de maladies, parfois mortelles comme la leptospirose, et peuvent être à l'origine de la contamination des eaux ou des zones humides. Ce qui représente un risque pour les baigneurs, pêcheurs, kayakistes, promeneurs ...

Lutte contre leur prolifération

Par arrêté départemental (n°2019/SEE/2194) datant de 2014, un contrôle sanitaire local, en lien avec l'ARS, est effectué par la société Polleniz, déjà en charge des chenilles processionnaires.

Dans le but de les capturer, des cages sont régulièrement mises en place, par des piégeurs bénévoles.

Bien que ces pièges soient conçus pour que tout autre animal puisse être libéré ils font bien trop souvent l'objet de saccage ou de vol. Ce qui diminue l'efficacité de leurs interventions.

Zoom ...

Qu'est-ce que la leptospire ?

Le leptospire est une bactérie dont la conservation et la dissémination est facilitée par l'eau. Elle peut pénétrer au travers de plaies (écorchures, coupures), de muqueuses (oculaires, buccales, nasales, ...), de morsures et même d'une peau saine macérée.

Un taux de mortalité qui avoisine les 10%.

En France, ce sont près de 600 personnes qui sont contaminées chaque année.

Après une période d'incubation de 2 à 20 jours, la bactérie induit chez l'homme une septicémie, débutant par un syndrome pseudo-grippal.

Se protéger

Des règles de précautions sont à prendre : porter des vêtements de protection et éviter le contact avec les mains, les yeux, le nez ou la bouche.

En cas de plaie, laver abondamment à l'eau potable et au savon et désinfecter avec un antiseptique, avant d'appliquer un pansement.

Collecte des déchets sur la plage

Initiées par Jean-Marie Hovette, conseiller en charge des problématiques environnementales, 3 collectes de déchets sur les plages ont été menées en 2021. Ces opérations seront reconduites en 2022.

Autour des membres de l'équipe municipale, un petit groupe de Piriacais a répondu présent pour arpenter les plages de St Michel, de Lérat, Port Nabé et de Port Georges. Équipés de pinces de collecte, de gants et de sacs, ils ont ainsi collecté des déchets plastique rejetés par la marée. Puis c'est autour d'une boisson chaude qu'ils ont pu échanger sur les enjeux environnementaux et la sauvegarde du littoral. Les déchets collectés ont été remis en déchetterie pour tri et valorisation.

Deux dates sont d'ores et déjà à retenir pour 2022 :

- Le samedi 5 mars
- Le samedi 21 mai





La stratégie du territoire pour l'eau et les milieux aquatiques 2018-2022

Depuis sa création, Cap Atlantique conduit des programmes d'actions contractualisés avec des partenaires financiers, comme l'agence de l'eau et la Région des Pays de la Loire durant les années passées.

Un programme particulièrement ambitieux

- Les deux grandes finalités du contrat territorial de bassins versants 2018-2022 :
 - améliorer l'état des milieux aquatiques, la qualité des eaux et la biodiversité d'une part,
 - préserver l'économie du territoire en contribuant à pérenniser les activités qui en sont tributaires : saliculture, conchyliculture, pêche à pied et baignade, d'autre part.
- 6 axes stratégiques répondant à l'ensemble des enjeux de gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques.
- Un territoire élargi aux communes de Pornichet et Saint-Nazaire pour une logique de baie.

- 102 actions, un budget de près de 15,8 M€.
- Des partenaires financiers multiples : l'Europe, l'État, la région des Pays de la Loire, les départements de Loire-Atlantique et du Morbihan, l'agence de l'eau Loire Bretagne

Les objectifs

- Préserver les usages littoraux.
- Améliorer et préserver la qualité des milieux aquatiques, la biodiversité et le fonctionnement des bassins versants.
- Gérer de façon transversale le risque d'inondation urbaine (hors submersion marine).
- S'adapter au changement climatique.

- Faire prendre conscience de la fragilité du territoire et des bons gestes à adopter au quotidien : sensibiliser, informer et former.
- Aménager le territoire en préservant les ressources.

Un gage de sauvegarde de l'environnement piriacais !

- Une communication ponctuelle sera faite afin de permettre à tous de suivre ou de prendre part à ces actions.



Entretien des haies

Au printemps, il ne faut pas tailler les haies entre le **1^{er} avril** et le **31 juillet**, période sensible pour la nidification des oiseaux.



Soutien de la Municipalité aux associations

Chaque année, la Municipalité octroie des subventions aux associations qui en font la demande. Pour l'année 2022, les critères de calcul d'attribution ont été revus de manière à être plus égalitaires et à favoriser les activités proposées aux Piriacais.

À l'heure où les collectivités cherchent à optimiser leurs aides, l'équipe Municipale juge important de revoir les critères d'attribution de ces subventions. Une démarche qui doit permettre d'enclencher une nouvelle dynamique pour mieux relier initiatives associatives et intérêt général local.

Comment faire une demande ?

L'association est tenue d'en faire la demande sur le formulaire spécifique disponible en mairie ou sur le site de la commune : <http://www.piriac-sur-mer.fr> (onglet Vivre - Vie associative - salles communales - Aides et subventions aux associations).

Toutes les associations doivent adresser leur dossier à vieassociative@piriac.net (ou le déposer en Mairie) **au plus tard le 4 février** de l'année, afin d'être pris en compte.

Étude des demandes

Lors de la commission « Vie associative » et de la commission « Finances », réunies le 6 décembre dernier, des critères d'attribution ont été définis par les élus, afin d'être le plus égalitaire possible et de gagner en transparence tout en mettant en avant la politique des élus en terme de vie associative..

Ainsi pour l'ensemble des associations, cinq critères ont été déterminés, ils seront notés et pondérés par un coefficient :

- Montant de la subvention demandée,
- Résultats annuels de l'association,
- Nombre d'adhérents piriacais,
- Actions sur la vie locale,
- Réserves financières propres à l'association.

Ces critères seront également précisés sur le règlement intérieur, soumis au vote du Conseil Municipal du 21 décembre 2021, avant d'être portés à connaissance des associations.

Se donner les moyens

L'enveloppe allouée à ces subventions et aides exceptionnelles était de 70.000 € en 2021. Une somme qui a permis aux associations de faire face à certains frais, comme l'organisation d'animation, la rénovation de leurs matériels ou la rémunération des intervenants.

Une fois votées au Conseil Municipal, ces aides sont versées vers le mois d'avril.

Concrétisation des subventions 2021

Les fonds alloués ont permis, entre autre, aux associations demandeuses d'organiser ...

Le CAC : concerts des mardis, spectacles enfants des mercredis, lire à la plage, brocante des enfants, théâtre, spectacles des petites vacances scolaires ...



Mosaïque : concerts



NPB : entretien du matériel



La Maison du Patrimoine : expositions, participation aux animations, fête du village,....



Rothress comédie

L'association Rothress Comédie, que vous affectionnez, tient à vous dire que vous lui manquez.

En mars 2020, l'association a été stoppée dans son élan avec la pièce « Au bout du rouleau », frustrée de ne pas pouvoir partager sa création et son plaisir de passer de bons moments avec vous.

En effet, non seulement les comédiens et leur metteur en scène Stéphane, mais aussi tous les bénévoles, n'avaient qu'une idée en tête, reprendre l'activité.

- Michel et Georges aux décors,
- Philippe à la sono et aux lumières,
- Nicole aux costumes,
- Marthe notre secrétaire.

Et toutes les petites mains à la billetterie et aux rafraîchissements : Marcel, Édith, Michelle, Régis...

Cependant étant donné le contexte incertain, Rothress Comédie a décidé pour 2021 & 2022 de mettre en place des ateliers théâtre ouverts à tous permettant à chacun de partager sa passion.

L'association souhaite également s'adresser aux jeunes, à travers des ateliers théâtre pendant les vacances scolaires de printemps.

Toujours active, l'équipe vous donne rendez-vous courant 2022 pour des retrouvailles théâtrales et début 2023 pour découvrir une nouvelle pièce et



passer à nouveau, ensemble, de bons moments qui lui manquent tant.

Contact

Christine HALLEBOUT

Téléphone : 07 68 49 15 96



Mosaïque, une chorale en pleine forme

Depuis la reprise de l'activité en septembre 2021, les 70 choristes se sont retrouvés chaque jeudi pour répéter, toujours sous la direction de leur chef Christophe Vincent. Sopranes, Altis, Ténors et Basses, ont eu la chance d'avoir des pupitres équilibrés et un beau chœur de voix d'hommes. En provenance de Piriac, de La Turballe, de Mesquer, de toute la presqu'île et même de plus loin, chaque jeudi ils préparent leurs futurs concerts qui sont la récompense ultime de leurs répétitions. En cette fin d'année, les choristes ont chanté à Saint-Malo-de-Guersac, dans le cadre du Festival des Musica'les et en concert de Noël à Piriac-sur-Mer, bien sûr, et à La Turballe.

L'association, toujours soucieuse de progresser, a proposé une nouveauté, cette année, avec l'ajout de cours de techniques vocales. L'ensemble est

composé de choristes amateurs, qui chantent d'abord pour le plaisir de chanter, sans, pour la majorité d'entre eux, n'avoir jamais suivi de cours de chants. C'est pourquoi Mosaïque propose une formation aux volontaires, pour les aider à progresser et à découvrir les techniques et astuces du chant choral. C'est Françoise, professeur au conservatoire Cap Atlantique, qui les accompagne, deux lundis par mois, dans la salle Méniscoul.

N'hésitez pas à les rencontrer lors d'un concert ou d'une de leurs répétitions.

Mosaïque : Quel plaisir de chanter en groupe !

Contact

Mail : contact@groupevocalmosaique.fr

Site : <http://groupevocalmosaique.fr>

Piriac loisirs

L'association a pu reprendre ses activités, sauf celle concernant les enfants. En effet, les 4 inscriptions reçues n'ont pas permis de composer un groupe.

Piriac Loisirs a organisé un thé dansant, où le public, bien que peu nombreux, a pu apprécier la bonne ambiance. Un nouveau rendez-vous sera donné au printemps prochain.

L'association a participé au Téléthon avec une prestation de Magali, qui a proposé une séance de gym cardio et stretching.

Fort de l'expérience de l'année dernière, nos profs et nous mêmes sommes prêts à reprendre des activités en Visio.

N'hésitez pas à vous renseigner sur les disponibilités des cours.

Contact

Mail : contact@piriacloisirs.fr

Site : www.piriacloisirs.fr

Les jardins de Ternevé

Les jardins de Ternevé, ce sont à la fois des jardins familiaux et des jardins partagés.

Des jardins familiaux, parce que chaque membre dispose de sa propre parcelle qu'il cultive seul avec ses propres plants et semis et ses propres méthodes. Et, bien entendu, ses récoltes lui sont entièrement destinées...

Des jardins partagés, parce que 200 m² sont cultivés et entretenus en commun, et destinés à une œuvre caritative, en l'occurrence le Secours Populaire Français de La Turballe-Piriac.

Ils mettent à la disposition de tous les membres tout le matériel de jardinage ainsi qu'un motoculteur et une tondeuse.

Bien entendu, comme toute association, elle est régie par un Règlement Intérieur qui impose la participation aux tâches collectives et le respect d'une culture sans pesticides ni produits toxiques.

En cette fin d'année 2021, il reste quelques parcelles disponibles, à la suite de déménagements et du décès de l'un des membres.

Nouveau contact

Mail : lesjardins_de_terneve@yahoo.fr
Téléphone : 06 79 10 19 10



Les offres multisports du Département

Maxime DEGREZ est un Éducateur sportif du Département. Tout au long de l'année, il propose des activités sportives pour les jeunes de 7 à 11 ans.

Grâce au multisports, les enfants s'initient chaque année à 5 à 6 sports différents. La pratique du multisports s'adressent à la fois aux enfants déjà inscrits dans un club sportif et qui souhaitent augmenter leur planning d'activités mais aussi à ceux qui ont envie de découvrir plusieurs sports parmi lesquels basket, badminton, roller, rugby.

L'école multisports Plusieurs créneaux à Piriac :

- Le vendredi de 16h45 à 18h00 : élèves de CE1/CE2.
- Le vendredi de 18h00 à 19h30 : élèves de CM1 / CM2 / 6^e.

Informations pratiques :

Les inscriptions s'effectuent directement en ligne sur le site internet du

Département de Loire-Atlantique, rubrique « Au Quotidien/Sport ».

Le prix de la licence est calculé en fonction du quotient familial.

Les stages sportifs :

Soutenus par la Mairie, des stages sportifs sont proposés pendant les vacances scolaires et estivales en adéquation avec le Projet Educatif de Territoire (PEdT).

Il n'est pas nécessaire d'être inscrit à l'année pour participer aux stages des vacances scolaires.

Contact du Multisports 44

Téléphone : 06 71 22 75 64

Choralines Korholen

Choralines Korholen, « Le cœur de sel » (en breton), est un groupe vocal mixte et polyphonique de la Presqu'île guérandaise.

Le répertoire est varié avec des chants bretons, français et étrangers.

Il se singularise de chants traditionnels et contemporains de la Bretagne mais aussi du patrimoine profane et religieux.

Contact

Mail : hpaitard@hotmail.com
Téléphone : 06 79 83 95 12
Site : <http://choralineskorholen.org>



UNC Piriac

Ce 11 novembre, la cérémonie a pu reprendre le format mis en place depuis 2014 : réunions des 4 Communes du Pays Blanc pour la célébration d'hommage à nos Anciens Combattants.

Cette année, la cérémonie religieuse et le repas, pour les personnes l'ayant souhaité, ont eu lieu à Mesquer.

Un défilé de la salle de l'Artymès avec les Sonneurs de La Turballe vers l'Église et vice versa a eu lieu avec, en prime, le soleil.

Ce fut une journée réussie et qui a permis des retrouvailles, après ce confinement.

L'an prochain, la cérémonie religieuse et le repas devraient se faire à La Turballe.

Terre & Mer

Pour l'avenir du vivant ! » prend sa place dans le tissu local.

Créée en avril 2021, l'association agit sur Piriac, La Turballe et Mesquer. Outre une participation aux opérations de nettoyage des plages et des fossés, l'association travaille sur des thématiques prioritaires : aménagement du territoire, mobilités douces, avenir de Pen Bron, biodiversité.

Le projet du PLU de La Turballe les a conduit à rencontrer le commissaire enquêteur et à formuler des observations : artificialisation des sols, logement social, Pen Bron...

Une sortie vélo ouverte à tous est organisée le 3^e dimanche du mois à 14h. Les points critiques des parcours sont transmis aux élus.

Représentés à la Commission Consultative Municipale «Avenir de Pen Bron», Terre & Mer demande à ce que la préservation du site soit un préalable à tout projet.

Le groupe « Biodiversité » souhaite interpeller les élus et sensibiliser les habitants à la protection des zones naturelles.

Une coopération est engagée avec les associations de même vocation sur la presqu'île, notamment sur le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Contact

Site : <https://terreetmer44420.wixsite.com/my-site>



Le GRAND NORVEN

Fin de saison encore perturbée par le vent mauvais du virus. Cela n'a pas empêché l'association de fonctionner quasi normalement.

Côté positif :

- Quelques nouveaux membres et la fidélité des anciens ont permis de conserver le même nombre d'adhérents que les années précédentes.
- L'organisation de sorties régulières ont permis au bateau de souvent naviguer. Ces sorties ont été l'occasion, et c'est important, de former de nouveaux équipiers.

Il y a tout de même deux points plus sombres :

- Pour la deuxième année consécutive nous n'avons pas pu organiser notre fête annuelle, ce qui représente en fait un manque à gagner pour les finances de l'association.
- Lors des années normales, les fêtes nautiques, les rassemblements de gréments anciens sont des moments de rencontres, d'échanges. Ce sont des occasions de naviguer, ce sont des moments de convivialité et cela fait deux ans que nous en sommes privés !

La fête des Airs Marins organisé par la commune a toutefois été un événement particulièrement réussi cette

année. Pour la première fois, outre l'exposition de photos habituelle représentant l'histoire du Grand Norven, celui-ci est sorti en mer à plusieurs reprises et évolué, pour le plaisir de tous, sous voiles, aux abords du port.

**Information, inscription
ou proposition de sorties**
contact@legrandnorven.fr



Le CNP, 60 ans d'histoire

Le CNP a fêté en 2021 ses 60 ans. L'association créée en 1961, vous accueille au sein de la Capitainerie, sur le port.

Jean-Claude Mabo, 5^e Président, a succédé à Guy de Chateaubriand, René Briet, René Saugrin et Guy Mabo.

L'activité de l'association se partage aujourd'hui entre l'encadrement de courses, de régates ou de parades nautiques et des parties de pêche en mer organisées, avec à la clé une dégustation, pour le plaisir de ses adhérents.

Ce savoir-faire permet au Cercle Nautique d'accueillir de belles manifestations de clubs extérieurs, comme le Tour de Bretagne, la Duo Catamania ou la Route des Îles, ainsi que le Trophée SNSM (au profit de celle-ci) et de collaborer avec les clubs voisins comme NPB sur des manifestations importantes.

Des sorties « Vedettes et Voiliers » sont également animées par Dany Payen, et rencontrent un grand succès, permettant aux plaisanciers de découvrir d'autres rivages.

Cercle Nautique de Piriac-sur-Mer (CNP)

Le CNP vous propose de participer aux différentes manifestations organisées sur le plan d'eau de Piriac par notre association fière de ses soixante ans d'existence.

Au programme, régates d'habitables avec le Championnat de printemps du 27/02 au 8/05, dont une journée sera consacrée au 18^e Trophée SNSM. Puis le CNP proposera trois sorties « pêche » d'une journée, suivie du traditionnel « mâchon ». Viendra ensuite la sortie Vedettes et Voiliers sur deux jours, les 29 et 30 mai. Puis, les 25 et 26 juin, l'association apportera son soutien à la sécurité de la Croisière Pen Bron-Arzal qui emmène sur l'eau des personnes à mobilité réduite. Sans oublier le 14 août leur classique Apéro à Dumet, suivi du pique-nique à bord des bateaux. Le CNP s'attellera le 20 août, à l'organisation de la Parade Nautique du Festival des Airs Marins avec la Mairie, et les autres associations nautiques de Piriac.

En arrière-saison, les membres reprendront l'organisation des régates en habitables avec le championnat d'automne du 25 septembre au 4 décembre. Si vous souhaitez naviguer, n'hésitez pas à les contacter, les skippers apprécient de renforcer leurs équipages.

Coté administratif, le CNP doit réunir son Assemblée Générale annuelle, le 5 mars à Kerdinio, si les conditions sanitaires le permettent.

Contact

Téléphone : 06 43 16 52 46

Mail : cerclenautique.piriac@orange.fr

Site : <https://cnpiriac.pagesperso-orange.fr>

Moulin Bouteiller

Pour la première conférence de l'association Moulin Bouteiller, le public a répondu présent, la salle Ménéscoul étant presque toute occupée.

Le dynamisme, les grandes compétences de Grégoire Judic, ses explications claires et son charisme ont vraiment enthousiasmé le public. Sa conférence menée de main de maître, ses réponses aux questions de la salle ont ravi les personnes présentes.

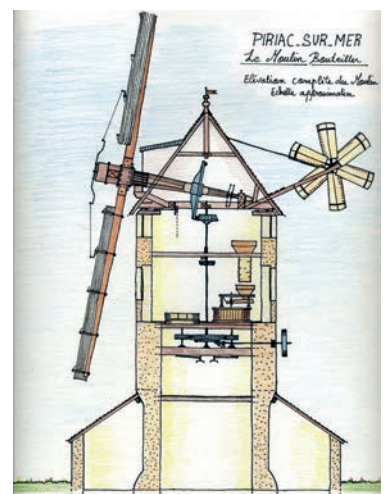
Devant des demandes pressantes, nous avons décidé de programmer

une autre conférence pendant les grandes vacances de juillet/août 2022.

Une bonne nouvelle ne venant jamais seule, à notre demande, Grégoire vient d'intégrer le Conseil d'Administration de l'association. Nul doute qu'il apportera son expérience et ses idées novatrices pour la réhabilitation de « notre » moulin.

Contact

Mail : moulinpiriac44@orange.fr





Cap Atlantique
L'agglomération
www.cap-atlantique.fr

Donnez une 2^e vie aux coquilles ! - saison 7

Jusqu'au 31 janvier, « Donnez une 2^e vie aux coquilles ! ». L'ensemble des 9 déchetteries du Territoire sera équipé de bennes de 10 m³ ou de servi-bacs pour recevoir les coquilles.

Les particuliers sont invités à venir déposer les coquilles d'huîtres, moules, saint-jacques, palourdes, coques et bulots (sans sacs en plastique, rince-doigts, serviettes en papier, carapaces de crabes, têtes de langoustines, crevettes, citrons, restes de mollusques...) dans les déchetteries.

Près de 15 tonnes de coquilles ont été collectées, puis stockées et broyées pour être valorisées par apport en calcium sur des parcelles agricoles lors de la saison 6, soit une augmentation de 25 % par rapport à 2020.

Horaires de la déchetterie de Piriac-sur-Mer :

Du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Calendrier de collecte 2022

Vous pouvez retrouver et imprimer le calendrier complet sur le site de la commune :

www-piriac-sur-mer.fr

(onglet Vivre / cadre de vie / déchets)

JANVIER	FÉVRIER	MARS
SAM 01	MAR 01	MAR 01
DIM 02	MER 02	MER 02
LUN 03 01	JEU 03	JEU 03
MAR 04	VEN 04	VEN 04
MER 05	SAM 05	SAM 05
JEU 06	DIM 06	DIM 06
VEN 07	LUN 07 06	LUN 07 10
SAM 08	MAR 08	MAR 08
DIM 09	MER 09	MER 09
LUN 10 02	JEU 10	JEU 10
MAR 11	VEN 11	VEN 11
MER 12	SAM 12	SAM 12
JEU 13	DIM 13	DIM 13
VEN 14	LUN 14 07	LUN 14 11
SAM 15	MAR 15	MAR 15
DIM 16	MER 16	MER 16
LUN 17 03	JEU 17	JEU 17
MAR 18	VEN 18	VEN 18
MER 19	SAM 19	SAM 19
JEU 20	DIM 20	DIM 20
VEN 21	LUN 21 08	LUN 21 12
SAM 22	MAR 22	MAR 22
DIM 23	MER 23	MER 23
LUN 24 04	JEU 24	JEU 24
MAR 25	VEN 25	VEN 25
MER 26	SAM 26	SAM 26
JEU 27	DIM 27	DIM 27
VEN 28	LUN 28 09	LUN 28 13
SAM 29	MAR 29	MAR 29
DIM 30	MER 30	MER 30
LUN 31 05	JEU 31	JEU 31



Restez connecté !

Retrouvez toutes les informations sur la collecte à votre adresse sur www.cap-atlantique.fr rubrique déchets.



Secteurs et jours de collecte des déchets Piriac-sur-Mer

Restez connecté ! Retrouvez toutes les informations sur la collecte à votre adresse sur www.cap-atlantique.fr rubrique déchets.

Jours de collecte des bacs

	LUN	MARDI	MER	JEU	VENDREDI
1 ^{er} septembre au 30 juin					
1 ^{er} juillet au 31 août					
Toute l'année					

Le bac à couvercle **jaune** est collecté **tous les 15 jours** sauf du 1^{er} juillet au 31 août pour le secteur **1** voir calendrier au verso

Le bac à ordures ménagères est collecté **toutes les semaines**. Une collecte supplémentaire est organisée **tous les mardis du 1^{er} juillet au 31 août** pour le secteur **1**

Plus d'infos : Service Déchets - 02 51 76 96 16

Cap Atlantique L'agglomération

TERritoire Agglomération CAP ATLANTIQUE

Le bureau de Poste devient une « Agence Postale »

Suite à l'annonce de la fermeture du bureau de Poste, la Mairie de Piriac-sur-Mer crée une Agence Postale pour que chaque Piriacais puisse retrouver les services bancaires et financiers attendus.

La baisse d'activité, aggravée par la pandémie, a conduit La Poste à fermer son bureau de Poste local. La Municipalité a fait le choix de maintenir ce service public de proximité, essentiel à la vie locale. Fruit d'un partenariat entre la commune et La Poste, l'agence postale proposera les mêmes services.

L'Agence Postale, aménagée au rez-de-chaussée de la Mairie, ouvrira ses portes à compter du **17 janvier 2022**. L'entrée se fera par l'arrière de l'accueil principal. Un agent municipal spécialement formé vous recevra **du lundi au samedi de 9h à 12h**.



Concours des maisons fleuries

Pour encourager, saluer et récompenser les actions menées par les Piriacais pour fleurir leurs espaces extérieurs afin d'embellir notre cadre de vie, la Municipalité, en concertation avec son service des espaces verts, a revu les modalités d'organisation et d'attribution de prix.

Traditionnellement, après un don de plantes en avril, le jury composé d'élus, du responsable des espaces verts communaux et du gagnant de la saison précédente, faisaient un repérage des lieux remarquables pour leur fleurissement, selon une grille de critères préétablie. Le jury remettait par la suite un bon d'achat et une plante aux heureux gagnants.

Le concept a été revu afin que les Piriacais puissent prendre part activement dans l'embellissement de leur quartier.

En 2022, la Municipalité vous propose ainsi :

de jardinage Piriacaises de se mettre en rapport avec son prestataire, afin d'optimiser leur approvisionnement.

2. Un don de 3 plantes par foyer, en avril.

La visite du jury du concours des maisons fleuries, fin juin, se limitera aux personnes inscrites. Les personnes bénéficiant des prestations ci-dessus en feront partie automatiquement. Cependant, le concours restera ouvert à toute inscription, du 1^{er} février au 15 février.

Les lots offerts aux gagnants resteront quant à eux inchangés.



La connexion aux services de la Caf évolue

La connexion à votre Espace Mon Compte sur caf.fr et sur l'application mobile facilitée !

Désormais vous devez utiliser votre numéro de sécurité sociale pour vous connecter aux différents services de votre Caf. Si vous n'en possédez pas encore, un identifiant provisoire vous est attribué.

Pourquoi ce changement ?

Pour plus de simplicité, vous avez désormais une référence unique

pour toutes vos démarches : votre numéro de sécurité sociale.

Depuis caf.fr vous pouvez également choisir de vous connecter à votre compte avec FranceConnect en utilisant, par exemple, vos identifiants ameli.fr ou ceux de impots.gouv.fr.

Comptage des oiseaux des jardins 2022

Bretagne vivante organise pour la 10^e année en Loire-Atlantique l'opération « comptage des oiseaux des jardins » qui aura lieu les 29 et 30 janvier 2022.

Cette opération de sciences participatives propose à tous ceux qui le souhaitent de compter pendant 1 heure les oiseaux de son jardin ou d'un parc proche et d'envoyer les résultats à Bretagne vivante avec 2 objectifs :

- Permettre une sensibilisation du public et réaliser une analyse de l'évolution des populations d'oiseaux au fil des années.

- Consulter le site : www.bretagne-vivante.org où vous trouverez tous les renseignements (modalités pratiques, plaquettes d'information et de reconnaissance des oiseaux).



3^e dose de Moderna, pour les plus 30 ans

Un centre de vaccination sera ouvert les 6 et 7 janvier, à la salle ArtyMès de Mesquer. Les inscriptions sont ouvertes, sous réserve d'avoir reçu la seconde dose il y a 5 mois minimum.

S'inscrire **avant le 31 décembre**, auprès du CCAS de Piriac, pour les Piriacais, au 02 40 23 69 06.



Lila Presqu'île

Lila Presqu'île organise sur la commune la ligne 4 « Piriac-sur-Mer - La Turballe - Guérande - La Baule », les circuits scolaires et le service à la demande.

Quels sont les besoins identifiés au 1^{er} septembre 2021 ?

- 39 inscrits au service à la demande.
- 13 arrêts desservis sur l'ensemble de la commune. Les plus pratiques étant : la Tranchée, le marché et la Croix de Kerdinio.
- 15 points d'arrêts concernent le service scolaire, pour 118 élèves transportés.

Optimisation en 2022

Les arrêts sur la commune peuvent être revus. Pour se faire Lila Presqu'île effectue tous les ans une étude des besoins. Une communication sera faite, le temps venu, pour en informer la population.



Élections présidentielles 2022

Les dimanches 10 et 24 avril 2022, vous serez appelés à voter pour les présidentielles. Il est désormais possible de remplir sa demande de procuration en ligne.

Complémentaire de la procédure papier (via le CERFA 14952*02), ce nouveau service constitue une première étape vers la dématérialisation des procurations électorales. « Maprocuration » permet un traitement numérique de la demande de procuration électorale.

Si l'électeur mandant doit toujours se déplacer physiquement en gendarmerie pour faire contrôler son identité, les données renseignées sur « Maprocuration » sont communiquées

automatiquement par voie numérique au gendarme devant lequel l'électeur se présente puis à la mairie de sa commune de vote.

L'électeur reçoit un accusé de réception numérique à chaque étape de la démarche et est informé en temps réel de l'évolution de sa demande.

Rendez-vous sur le site :
www.maprocuration.gouv.fr

Services municipaux

Mairie	02 40 23 50 19 • 3, rue du Calvaire – BP 23 – 44420 Piriac-sur-Mer Accueil public : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h à 12h. Mail: mairie@piriac.net • Site: piriac-sur-mer.fr • Facebook: @villedepiriac
Services techniques et Urbanisme	02 40 23 50 19 • Accueil public : renseignement permis, cadastre et travaux: Les lundis, mercredis et jeudis de 9h à 12h par téléphone au 02 40 23 50 19. Ou par mail : servicestechniques@piriac.net
Pôle Enfance Jeunesse <i>L'Équip'âges</i>	02 40 15 51 28 • place Paul Vince. Mail: pej.mairie@piriac.net Accueil secrétariat : inscription école, accueil de loisirs, périscolaires, restaurant municipal, multi-accueil: du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et le mardi de 13h30 à 17h30.
Police Municipale	02 40 23 38 40 • 22, rue de Grain • Accueil public : du lundi au samedi de 11h à 12h. En cas d'absence pour intervention, vos appels leur seront transférés.

Numéros pratiques

Bibliothèque	02 40 15 50 72 • 9, rue du Port
Service Ordures ménagères CAP Atlantique	02 51 76 96 16 • Site: cap-atlantique.fr
Déchetterie	02 40 23 60 09 • Rue de l'Arche Chaussin, direction Mesquer
Office de Tourisme	02 40 23 51 42 • 7, rue des Cap-Horniers - Mail: piriac@bretagne-plein-sud.fr
Refuge pour animaux Kerdino	02 40 53 08 21 • Rte de Mesquer à Guérande

Sécurité

Pompiers : 18	Police secours: 17
Gendarmerie de Guérande	02 40 24 90 42 • 2, rue Roger Camaret

Santé en Presqu'île

Urgence Santé : 15	112: Urgences avec traductions internationales
C.A.P.S. (Centre d'Accueil et de Permanence de Soins) Guérande	Faites le 15 avant de vous rendre à l'Hôpital, av. Pierre de la Bouillère (ouvert le soir de 20h à 22h30, le samedi de 16h à 22h, le dimanche de 9h à 13h et de 16h à 22h)

Santé à Piriac-sur-Mer

Cabinet dentaire	02 40 23 53 82 • Maison Médicale - ZA du Pladreau • Dr Huisman • Dr Khosniat
Cabinet d'infirmières	02 40 23 62 40 / 06 88 42 86 42 • 18, avenue de l'océan • Leroux-Fortier-Autret
Masseur-Kinésithérapeute	02 40 23 57 50 • Maison Médicale - ZA du Pladreau • Rumin Yannig • Flippe Éric
Ostéopathe	06 37 49 60 46 • 7 rue Alphonse Daudet • Cuisinier Adrien
Ostéopathe	06 75 87 91 13 • Maison Médicale – ZA du Pladreau – Strebler Vincent
Pédicure - Podologue	02 40 62 83 87 • Maison Médicale - ZA du Pladreau • Prost-Boissin Sandrine
Pharmacie Illegems-Scotto	02 40 23 50 34 • 2, Rue du Calvaire
Pharmacie de garde	3237

Social: de nombreuses aides et informations à l'accueil de votre Mairie

C.C.A.S. de Piriac (Centre Communal d'Action Sociale)	02 40 23 50 19 (Mairie) • social@piriac.net Aides, informations, conseils: dossiers habitat, portage des repas, aides aux loisirs, maintien à domicile, transports, téléassistance
La Passerelle	Aides, informations, conseils : portage des repas, aides aux loisirs, maintien à domicile, transports, téléassistance, aide financière et à la constitution de dossiers - Permanences en Mairie, sur rendez-vous au 02 40 62 14 07, tous les mardis de 9h à 12h – accueil@aipasserelle.fr . Accompagnement à l'emploi, orientation vers les partenaires, ...

AGENDA

Les associations, la commune et l'office de tourisme vous proposent...

Sous réserves des contraintes sanitaires en vigueur.

JANVIER

Samedi 8 et dimanche 9

Concours de tir à l'arc - Espace Kerdinio, salle Suroît

Lundi 17

Mise en ligne des vœux de l'équipe Municipale

FÉVRIER

Dimanche 27

Tournoi de tennis - Espace Kerdinio, salle Suroît

MARS

Samedi 26, à 20 h

Dîner dansant, organisé par KS Fitness - Espace Kerdinio, salle Dumet

Dimanche 27

Championnat de tennis - Espace Kerdinio, salle Suroît



Toute l'information avec l'application gratuite «CityAll»

Une application qui permet à chacun de consulter l'actualité ou l'agenda du site internet, de la page Facebook et du panneau lumineux de Piriac-sur-Mer. Mais aussi, d'être alerté ou de prévenir les services municipaux de planifier une intervention sur la voie publique.